

# Des gouttelettes plus grosses pour limiter la dérive

© 03/12/2020 | 🧑 Corteva • 📰 Terre-net Média

**Avec les buses antidérive et selon les arrêtés départementaux, il est possible de réduire la largeur des Zones de Non Traitement le long des cours d'eau ou à proximité des habitations. Le ministère de l'agriculture a publié, en juillet dernier, la liste des buses agréées à cet effet.**



*L'utilisation  
de buses  
antidérive  
peut  
faciliter la  
gestion de  
la  
pulvérisation  
tout en  
sécurisant  
l'efficacité  
des  
traitements.  
(©TNC)*

**L**es **buses** constituent un élément essentiel du pulvérisateur. Elles ont pour objectif de fractionner la bouillie à appliquer, en gouttelettes, et à les propulser sur la culture. Il existe de nombreux types de buses, selon le débit, la pression, l'angle de jet, le matériau de fabrication, plastique, céramique ou inox... ou encore la **taille de gouttelettes**.

## Buses antidérive anciennes et plus récentes

Jusqu'à il y a quelques années, seuls l'efficacité de la pulvérisation et le rapport qualité-prix guidaient le choix de l'agriculteur lors de l'achat des buses. Avec la mise en place des ZNT, zones de non traitements, le long des cours d'eau, puis, depuis l'an dernier, des Distances de Sécurité Riverains (DSR) à proximité des habitations, l'utilisation de **buses antidérive** peut faciliter la gestion de la pulvérisation tout en sécurisant **l'efficacité des traitements**. Une buse antidérive permet en effet d'augmenter la taille des gouttelettes et de faire en sorte que le produit pulvérisé reste pour l'essentiel dans le cône de projection de la buse. Les anciennes buses antidérive permettaient de réduire d'au moins 66 % la dérive, les plus récentes peuvent la diminuer d'au moins 75 %, voire 90 %.

## Ramener la ZNT à 5 m

En grandes cultures, en bordure des cours d'eau, l'agriculteur doit respecter, pour chaque produit, la **ZNT**, fixée lors de l'obtention de l'AMM (Autorisation de mise en marché) et indiquée sur l'étiquette. Sans indication particulière, la ZNT est de 5 mètres. Mais elle peut monter selon les produits à 20 m ou à 50 m. Dans les deux cas, il est possible de réduire cette distance par rapport au cours d'eau à 5 m, à condition d'implanter une bande végétalisée permanente d'au moins 5 m de large le long du cours d'eau et d'utiliser des buses ou un matériel antidérive inscrit dans la liste officielle du Ministère de l'Agriculture ([Liste des buses et équipements permettant de réduire la dérive - DGAL 23 juillet 2020](#)).

## Le cas des DSR

Si la DSR n'est pas mentionnée sur l'AMM des produits, des DSR ont été instaurées par l'arrêté du 27 décembre 2019 et selon les cultures, le long des parcelles qui jouxtent des habitations et leurs cours ou jardins, ou des zones accueillant des personnes vulnérables comme des enfants ou des établissements de santé.

Pour les produits ayant une des mentions de danger suivantes sur l'étiquette :

- H300, H310, H330, H331, H334, H340, H350, H350i, H360, H360F, H360D, H360FD, H360Fd H360Df, H370, H372, ou contenant une substance active considérée comme ayant des effets perturbateurs endocriniens (PE), la DSR est de 20 m et ces 20 m sont incompressibles.
- Pour les utilisations en grandes cultures, la DSR est de 5 m et peut être réduite à 3 m si une charte départementale a été signée, si le pulvérisateur est équipé de buses antidérive et s'il ne s'agit pas de zones qui accueillent des personnes vulnérables. Les trois conditions doivent être réunies.
- L'arrêté exclut les produits de biocontrôle (définition large art. L253-6), les substances de base ou à faible risque.

## Adapter le volume d'eau

Mais les buses antidérive sont-elles aussi performantes que les buses classiques ? En d'autres termes, les grosses gouttelettes de bouillie sont-elles aussi efficaces que les plus fines ? L'ITB, Institut Technique de la Betterave a montré que pour le désherbage des betteraves avec un produit de contact, on pouvait obtenir la même efficacité avec des buses à injection d'air qui réduisent la dérive, qu'avec des buses à fente, à condition de passer de 80 l/ha d'eau à 150 l/ha lors de la pulvérisation. Arvalis Institut du Végétal est arrivé à des conclusions tout à fait similaires. Pour l'institut technique, avec des herbicides systémiques et des mauvaises herbes ciblées à feuillage large, les buses à injection d'air sont aussi efficaces que les buses à fente classique quel que soit le **volume de bouillie**. Il conseille de passer à 150 l/ha le volume de bouillie lorsque l'on vise des adventices à feuillage étroit avec des produits de contact.

## Des aides pour s'équiper

FranceAgriMer propose des aides aux agriculteurs qui souhaitent investir dans l'achat de matériels d'application des produits phytosanitaires performants, et en particulier dans des buses ou des rampes à assistance d'air qui permettent de réduire la dérive.